Règlement de la consultation

Lycée Augustin Thierry
13, avenue de Châteaudun
41018 BLOIS CEDEX

Téléphone : 02 54 56 29 00

Date limite de remise des offres : vendredi 12 novembre 2021 à 12h00

1 - Objet de la consultation :

La présente consultation porte sur la fourniture de produits laitiers, œufs et ovoproduits au cours de la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour le lycée Augustin Thierry de Blois.

2 - Procédure de la consultation :

Il s'agit de la procédure adaptée prévue par l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics prévoyant les mesures d'application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics. Le marché sera un accord cadre mono-attributaire à émission de bons de commande selon les modalités des articles 78 et 80 du même décret.

Les montants minima et maxima sont exprimés en euro pour chaque lot ; les quantités annuelles sont données à titre indicatif afin de permettre une valorisation de chaque offre.
Les offres sont rédigées en langue française et les prix sont fixés en euro.

3 - Allotissement :

Le marché à conclure est constitué des lots suivants :

- Lot n°1: Beurre, crèmes, yaourts et desserts lactés
- Lot n°2 : Laitages, fromages et spécialités fromagères, camembert bio, œufs et ovoproduits

Le candidat peut présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
Les variantes ne sont pas autorisées.
Le lot doit être complété intégralement, faute de quoi l'offre sera déclarée irrecevable.

4 - Délai de validité des offres :

Le délai de validité est de quatre-vingt dix jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

5 - Retrait du dossier de consultation :

Le retrait du dossier de consultation et de l'ensemble des pièces est effectué sur le site AJI (Association des Journées de l'Intendance) **du mardi 19 octobre 2021 au mercredi 10 novembre 2021**, il est accessible également aux mêmes dates sur le site du lycée Augustin Thierry, rubrique « Marchés publics ». En revanche, aucune publication ne sera faite dans la Nouvelle République.

8 - Jugement des propositions :

Afin de déterminer l'offre, il sera tenu compte des critères énumérés ci-après par ordre d'importance décroissant :

- La qualité technique de l'offre : 50%
- Le prix : 30%
- Les critères environnementaux : proportion de produits issus de circuits courts, bien-être animal, absence d'OGM... 20%

La personne responsable du marché avise tous les autres candidats du rejet de leur offre après attribution du marché.

Les candidats seront informés du résultat de la consultation à compter du jeudi 2 décembre 2021.

9 - Renseignements :

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès de :
Monsieur Pierre DE PUYMALY - pierre.de-puymaly@ac-orleans-tours.fr
Tél. : 02 54 56 29 05

*****

Fait à BLOIS, le 17/10/21

Le proviseur

Jérôme LAUXIRE

Lycée Polyvalent Augustin Thierry
Le Proviseur
41 BLOIS